



Rapport 2018 Ombudsman

Mr. Edouard Koustava

Ce rapport présente les activités de l'Ombudsman en 2018.
Le mandat a débuté au 1^{er} septembre 2018.

Il a été précédé par une phase de préparation du Bureau de l'Ombudsman, avec les instances rectorales. Cette phase a permis la rédaction du règlement du bureau de l'Ombudsman, son adoption puis sa publication auprès de la communauté académique.

1. Structuration du Bureau

La phase de structuration du Bureau a permis d'identifier les thématiques suivies, qui feront l'objet du prochain rapport (2019).

Les données générales suivantes feront l'objet d'un suivi en 2019

- a- Nombre de dossiers ouverts durant une période de 12 mois
- b- Pourcentage de dossiers constituant des consultations
- c- Pourcentage de dossiers constituant des plaintes
- d- Origine statutaire des demandeurs : corps étudiant, professoral, administratif-pédagogique et technique

Sur le traitement des dossiers

- a- Objet des plaintes (académique, encadrement pédagogique, problèmes financiers, contrats de travail, droits de la personne, propriété intellectuelle, commission de discipline, divers)
- b- Objet des consultations (idem)
- c- Durée des interventions
- d- Traitement (en traitement, non recevable, non fondée, fondée)

2. Communication

La création du Bureau de l'Ombudsman doit faire l'objet d'une communication systématique et ciblée auprès de la communauté universitaire. Le bureau se rapproche du service de communication pour établir un plan de communication.

3. Les dossiers traités en 2018

L'ombudsman n'a pas été saisi pendant le dernier trimestre 2018